

L'hon. M. Sharp: J'ai répondu à une question similaire, il y a quelque temps. Le président de la république française est venu au Canada, mais le chef du gouvernement ne s'est pas rendu officiellement en France, et je pense que l'invitation devrait se faire dans l'autre sens.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

VANCOUVER—L'ARRIVÉE D'UN BRISEUR DE GRÈVE PROFESSIONNEL

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): En l'absence du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Elle m'est dictée par la grève qui sévit à la Pacific Press, à Vancouver. Le gouvernement sait-il que M. Leroy Norton, briseur de grève professionnel des États-Unis, est arrivé à Vancouver pour aider à briser la grève à la Pacific Press?

M. l'Orateur: Je me demande si la question, posée en ces termes, est recevable. L'honorable représentante demande si le gouvernement sait que tel particulier est arrivé au Canada. Je doute que la question, simplement formulée de la sorte, soit conforme au Règlement.

Mme MacInnis: Le gouvernement examinerait-il le fait que ce particulier est déjà venu au Canada, dans le même dessein?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Sauf erreur, cette grève est du ressort provincial. On n'a pas encore attiré mon attention sur la question.

Mme MacInnis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Cette question a trait directement à l'admission au Canada d'un ressortissant des États-Unis.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

LES REDEVANCES EXIGÉES POUR LA LOCATION DE FILMS

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Ma question s'adresse au secrétaire d'État. Vu les instances que la Newfoundland Teachers' Association lui a faites, a-t-il l'intention de soulager le fardeau financier que subiront les écoles de Terre-Neuve en différant ou en supprimant les frais que l'Office national du film impose pour la location de films dont elles ont besoin, car autrement elles ne pourront pas utiliser ce service éducatif?

M. l'Orateur: Encore une fois, j'ai l'impression qu'on a déjà posé la question. Le ministre peut toutefois répondre.

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, je ne saurais que répéter la réponse que j'ai donnée la dernière fois—je crois que c'était jeudi dernier—à savoir que cette politique avait été étudiée. A moins que des facteurs nouveaux n'interviennent, aucun changement n'est envisagé.

[Traduction]

M. Marshall: Le ministre n'estime-t-il pas qu'il faudrait prendre une initiative pour aider les écoles dont les moyens ne leur permettent pas de louer ces films à l'avenir? N'est-ce pas un élément dont il faudrait tenir compte?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question complémentaire du député est présentée sous forme de doléance ou de démarche et il doit assumer qu'on en tiendra compte.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Si le secrétaire d'État déclare que la politique restera inchangée, aurait-il l'obligeance alors de m'expliquer pourquoi il m'a dit dans une lettre qu'il m'a adressée, que la question était sujette à révision et qu'il était possible qu'on modifie cette décision?

M. l'Orateur: A mon avis, cette question prête à la controverse.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): J'ai une question complémentaire à ce sujet; je voudrais bien que vous la déclariez irrecevable, monsieur l'Orateur, afin que nous puissions la débattre à dix heures.

M. l'Orateur: Le député s'en rendra compte, il n'a pas encore posé sa question. Il n'est donc pas certain qu'on la débattre au moment de l'ajournement.

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable premier ministre suppléant.

Aurait-il quelque déclaration à faire concernant les accusations portées, samedi dernier, contre le très honorable premier ministre du Canada par l'honorable premier ministre du Québec à l'effet que le gouvernement fédéral pratiquait une ingérence induue dans les affaires provinciales, notamment en ce qui concerne les relations entre Ottawa et les municipalités, qui sont les créatures des provinces?